

Extrait des décisions et des informations issues du Conseil Municipal

COMMISSION FINANCES

Présents

Mme GRAVIER,
Mme GUY,
Mme METENIER,
Mme PELLETIER,
Mme SIMONNOT,
Mme VALLENET,
Mme VANNAIRE,
M. BOILON,
M. CHAPEYRON,
M. GAUTHIER,
M. LIVEBARDON,
M. MAINAND,
M. MARTIN,
M. POTHIER,
M. REGERAT.

Absents excusés :

Mme DOS SANTOS,
Mme GAGO,
M. GODARD,
M. PARRAUD.

Adhésion à un groupement de commandes d'achat d'électricité

Par délibération en date du 15 janvier 2015, le Conseil Municipal avait décidé d'adhérer au groupement de commandes mis en place par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme (SIEG), groupement relatif à l'achat d'électricité dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kva (l'école et la salle de sports sont les deux bâtiments communaux dépassant cette puissance).

Le SIEG propose de mettre en place un second groupement de commandes sur la période 2017-2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'adhésion de la Commune de CHAPPES au groupement de commandes et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Election d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

La Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans a informé la Commune de la création d'une Commission Locale d'Evaluation du Transfert de Charges (CLETC), décidée par délibération du Conseil de Communauté en date du 14 mars 2017.

Le rôle de cette Commission est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées ; l'objectif étant de garantir la neutralité financière au moment du transfert.

Cette Commission comprendra un représentant titulaire de chaque commune du territoire et de deux représentants pour la Commune de RIOM.

Après appel à candidature, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Paul POTHIER, comme représentant de la Commune de CHAPPES

Soutien à la Commune d'OLLOIX

La Commune avait répondu favorablement à l'appel à solidarité lancé par l'Association des Maires du Puy de Dôme afin de venir en aide à la Commune d'OLLOIX qui se trouvait dans l'obligation de prendre à sa charge la réparation pour 145 000 € d'un préjudice subi par un employé communal.

L'assurance de la Commune d'OLLOIX ayant décidé de prendre en charge la totalité de ce préjudice, le Conseil municipal est informé que l'appel à solidarité n'a plus lieu d'être.

Présentation par les Commissions Communales des projets 2017

Afin de préparer au mieux le prochain budget qui devra être établi et voté courant avril, le Conseil Municipal prend connaissance des projets proposés par chaque commission communale (Finances, Cadre de Vie et Urbanisme, Patrimoine, Education et Culture, Sports Fêtes et Vie Associative et Commission Social et Communication).

COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

Convention pour l'utilisation par l'école des installations de la piscine de RIOM

Chaque année, la Commune permet aux élèves de l'école primaire de pratiquer une activité « piscine ». C'est pourquoi il convient de signer la convention, avec la Communauté de Communes RIOM Limagne et Volcans, pour l'utilisation des installations de la piscine de RIOM. Le coût de cette utilisation est estimé à 3 366 € pour un nombre de 09 séances programmées sur les mois de mars à juin pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

Choix des entreprises pour l'acquisition de tableaux numériques et le câblage électrique à l'école

Suite à la consultation d'entreprises organisée pour l'acquisition de dix tableaux numériques à l'Ecole ainsi que pour la réalisation du câblage électrique s'y rapportant, le Conseil Municipal décide de retenir, compte tenu des critères fixés dans les cahiers des charges correspondant :

1° pour la fourniture, l'installation et la maintenance de 10 tableaux numériques : entreprise VIDELIO, pour un montant de 40 989 € HT,

2° pour la réalisation du câblage électrique : entreprise MB ELEC, pour un montant de 3 419 € HT,

Soit un coût total de 44 408 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'opération citée en objet et entérine les résultats de la consultation.

Des subventions auprès du Conseil départemental au taux de 19.25% et du FEDER (fonds européens) au taux de 40% seront sollicitées.

AFFAIRES GENERALES

Demande de diagnostic de vidéoprotection

Monsieur le Maire, en accord avec le Conseil Municipal, décide de solliciter auprès de Madame la Préfète du Puy de Dôme l'obtention d'un diagnostic vidéoprotection pour la Commune.

INFORMATION

Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans :

- **Forum des Jobs d'Eté et de l'Emploi** : pour la deuxième année consécutive, une journée Jobs d'Eté et de l'Emploi se tiendra à CHATEL-GUYON, Centre Culturel La Mouniaude, le samedi 08 avril de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00. Les plus de 16 ans en recherche d'emploi saisonnier ou d'un job d'été sont invités à consulter des centaines d'offres affichées. En 2016, près de 500 personnes étaient venues consulter, participer aux ateliers pratiques et même passer des entretiens sur place. ENTREE LIBRE ET GRATUITE.

- **Musées de Riom et Pays d'art et d'histoire** : à partir du 1^{er} avril, l'ensemble des habitants du territoire intercommunal bénéficie du tarif réduit pour l'accès au Musée Mandat : 1.50 € au lieu de 3 € - Gratuit pour les moins de 18 ans.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 12 AVRIL 2017 A 19 h 00

Nous vous invitons à suivre notre actualité sur :

www.facebook.com/mairiechappes